



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Jeudi 29 Septembre 2011

Date de la convocation 21 Septembre 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes FONTES
<p><b><u>PRÉSENTS</u></b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle,  <b>BRIGNAC</b> : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis,  <b>CABRIERES</b> : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie-Hélène, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.GALTIER Gilbert, M.BARON Bernard, Mme MILAN Andrée, Mme DEULEUZE Elisabeth,  <b>FONTES</b> : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane,  <b>LACOSTE</b> : M.VENTRE Philippe, M.SAN MARTIN Bernard,  <b>LIAUSSON</b> : M.BETZ Bruno,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal,  <b>MERIFONS</b> : M.VIALA Daniel, M.OLLIER Pierre,  <b>MOUREZE</b> : M.NAVAS Gabriel,  <b>NEBIAN</b> : M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard,  <b>OCTON</b> : M.COSTE Bernard,  <b>PAULHAN</b> : M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LEBREAU Jean-Jacques,  <b>PERET</b> : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian,  <b>VALMASCLE</b> : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,  <b>VILLENEUVETTE</b> : M.VIDAL Eric.</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u></b> :</p> <p>M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain,  M.REVEL Claude à M.FAVIER Marc,  M.FABREGUETTES Bernard à M.GARROFE Gilbert,  M.MARTINEZ Antoine à M.SOBELLA Henri,  M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier,  M.LIEB François à M.BARDEAU Francis,  M.LUGAGNE Jérôme à M.COSTE Bernard,  M.SOTO Bernard à M.DUPONT Laurent,  M.LOPEZ Daniel à M.GIL Claude,  M.QUEROL Jean-François à M.LEBREAU Jean-Jacques.</p>

**Objet : ZAC de la Salamane – Indemnités versées à Joël Trinquier, exploitant.**

Monsieur FOULQUIER-GAZAGNES informe les membres du Conseil Communautaire que par délibération du 27 janvier 2011, la communauté de communes s'est portée acquéreur de la parcelle BW 37, d'une superficie de 15 429 m<sup>2</sup> sise sur la ZAC de la Salamane, à CLERMONT l'HERAULT. Cette parcelle, plantée en vigne, était jusqu'alors exploitée par Monsieur Joël TRINQUIER, fermier du propriétaire vendeur.

Accusé de réception en préfecture

034-243400355-20111005-2011-09-29-21-DE

Date de signature : 07/10/2011

Date de réception : 07/10/2011

La délibération du Conseil communautaire fixait uniquement les modalités de la transaction entre ce propriétaire et la Communauté de communes, l'indemnité du fermier devant être définie par un nouvel acte.

La Communauté de communes étant désormais propriétaire de cette parcelle, Monsieur FOULQUIER-GAZAGNES propose de fixer l'indemnité attribuée à Monsieur Joël TRINQUIER à 37 029, 60 euros, soit 2,4 €/m<sup>2</sup>, calculée au regard des éléments comptables fournis par l'exploitant.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur FOULQUIER-GAZAGNES, et après en avoir délibéré,

**A LA MAJORITE**, (1 voix contre)

**FIXE** l'indemnité attribuée à Monsieur Joël TRINQUIER à 37 029, 60 euros, soit 2,4 €/m<sup>2</sup>, calculée au regard des éléments comptables fournis par l'exploitant.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top edge and 'HÉRAULT' at the bottom. In the center of the stamp is a heraldic emblem featuring a sun, a castle, and a figure. The signature is written in a cursive style.

Alain CAZORLA.